



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - **COMMUNE DE FOREST AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE -** DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien :	Rue de Belgrade 40 - 42
-------------------	-------------------------

Identité du demandeur : DARIMED GROUP

Demande de : permis d'urbanisme

Objet de la demande : Modifier le nombre de logement de 3 à 4 par la modification de la destination du bâtiment

en fond de parcelle d'activité productive (atelier) en logement, rehausser la toiture du bâtiment avant, aménager des terrasses, isoler les façades et toiture arrières, démolir des volumes non-conformes et mettre en conformité la fermeture des balcons arrières - PU

29019

PRAS : zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones de forte

mixité

Motif principaux de l'enquête :

- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) -
- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture hauteur) -
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) –

L'enquête publique se déroule :

A partir du 04/11/2025 et jusqu'au 18/11/2025 inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : https://openpermits.brussels/fr

Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 18/11/2025, soit :

• par écrit à l'attention du : Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles

• à l'adresse e-mail : commissiondeconcertation@forest.brussels

sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26 :

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.

La commission de concertation aura lieu le mardi 02 décembre 2025.

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest le 21/10/2025.

Par le Collège :

La secrétaire communale,

Pour le Bourgmestre, L'Echevin délégué,

(s) Hilde DE VISSCHER

(s) Alain MUGABO



Certificat d'affichage

Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment Stedenbouw Leefmilieu

PERMIS D'URBANISME - PU 29019

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

<u>demandeur:</u>

aanvrager: DARIMED GROUP

bien sis:

goed gelegen: Rue de Belgrade 40 - 42

A Forest - Te Vorst,

